



agoris

Plateforme pour une cohabitation  
harmonieuse dans le Chablais







*La cohabitation est un fait.  
L'harmonie est un art.*

*agoris, c'est l'art du vivre  
ensemble dans le Chablais.*

 **agoris**  
Plateforme pour une cohabitation  
harmonieuse dans le Chablais

**CHABLAIS**  
**REGION**   
OIDC ORGANISME INTERCANTONAL DE  
DEVELOPPEMENT DU CHABLAIS



# Le développement démographique du Chablais en toile de fond

*... une bonne intégration de la population constitue un atout substantiel pour le développement, le dynamisme et l'attractivité de la région*

Région périurbaine à la fois industrielle, rurale, touristique, à cheval sur deux cantons, le Chablais accueille chaque année plusieurs milliers de nouveaux habitants venus de Suisse ou d'ailleurs. Cet essor modifie profondément le paysage humain de la région et constitue un défi important pour les collectivités publiques, en particulier pour des petites communes, qui doivent s'adapter rapidement à de nouveaux besoins en termes d'accueil, d'infrastructures, de prestations. Dans ce contexte, une bonne intégration de la population constitue un atout substantiel pour le développement, le dynamisme et l'attractivité de la région. Sur la base de ces constats, le Chablais figure parmi les cinq régions pilotes soutenues pendant quatre ans (2008 – 2011) par la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) dans l'élaboration d'un instrument de politique régionale d'intégration au service d'une cohabitation harmonieuse en milieu rural périurbain. Réalisé sous l'égide de l'Organisme intercantonal de développement (OIDC), Chablais Région, avec la participation des communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Vérossaz et Vouvry, le projet agoris bénéficie également du soutien financier des cantons de Vaud et du Valais.

## Un outil au service d'une cohabitation harmonieuse dans le Chablais

Le projet de Plateforme agoris pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais consiste à soutenir, avec les communes et les organismes concernés, une politique concertée et proactive en matière d'accueil et d'intégration. Dans cette optique, la Plateforme agoris est un outil pour stimuler les synergies, les échanges d'informations, les collaborations autour des mesures à entreprendre. Chaque mesure est l'aboutissement d'une collaboration étroite avec les personnes clefs dans les communes et dans les domaines concernés par la migration, la prévention, l'éducation, la formation, la santé ou l'économie.



# Les prestations concrètes de la plateforme agoris

Afin de transformer la simple cohabitation en art du vivre ensemble dans le quartier, la commune ou la région, les communes participantes et les organismes intéressés peuvent concevoir, planifier et réaliser ensemble des mesures concrètes dans le cadre de la Plateforme agoris. Grâce aux synergies et aux ressources ainsi réunies, les premières mesures entreprises durant la phase opérationnelle du projet (2010 – 2011) s'articulent autour de trois axes. Face à l'essor démographique de la région et des impacts sur l'organisation sociale, le premier volet de mesures entend susciter une prise de conscience et induire une approche proactive parmi les habitants, les autorités locales, les politiques, les leaders d'opinion et les acteurs socio-économiques de la région. Le deuxième paquet de mesures consiste à valoriser les bonnes pratiques à mettre en œuvre ou à promouvoir. Enfin, une troisième série de mesures s'inscrit dans une volonté explicite des communes participantes à la Plateforme agoris, d'améliorer leurs propres stratégies d'accueil des nouveaux arrivants et d'information aux habitants.

*... susciter une prise de conscience*

*... valoriser les bonnes pratiques*

*... promouvoir les stratégies d'accueil, d'information et d'intégration*

## Des mesures pour promouvoir l'art du vivre ensemble

*charte agoris*

Elaboration d'une charte agoris des communes au service d'une cohabitation harmonieuse dans le Chablais. Mesure visant à formaliser l'engagement et la participation active des communes dans le sens des buts agoris.

*la fête des voisins*

Promotion et coordination régionale de la fête des voisins dans les communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Evionnaz, Monthey, Port-Valais, Vouvry. Mesure visant à faciliter l'éclosion des fêtes entre voisins qui sont autant d'occasions de stimuler le lien social, la convivialité et les réseaux de proximité.

*spectacle Terre de l'Aube*

Production et distribution, en partenariat avec les commissions consultatives, du spectacle Terre de l'Aube dans les communes d'Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Monthey, St-Maurice, Vérossaz et Vouvry. Mesure visant à sensibiliser le large public au thème de la migration.

## Des mesures pour faire connaître et promouvoir les pratiques exemplaires

*site internet*

Elaboration et administration d'un site internet conçu comme la vitrine de la Plateforme agoris. Mesure visant à la fois à stimuler les synergies entre partenaires potentiels, ainsi qu'à informer, documenter, présenter et promouvoir les bonnes pratiques propices à une cohabitation harmonieuse.

*label agoris*

Elaboration d'un label agoris pour stimuler l'éclosion d'idées novatrices, mettre en lumière les bonnes pratiques et promouvoir leur multiplication dans le Chablais. Mesure visant aussi à proposer aux bailleurs de fonds potentiels publics et privés, un outil d'appréciation et d'aide à la décision.

*répertoire d'activités  
et de projets « passerelles »*

Elaboration d'un répertoire (non exhaustif) d'activités et de projets « passerelles » qui facilitent le développement des compétences individuelles et sociales, les transitions entre les cycles de vie et le lien avec les institutions. Mesure visant à valoriser les activités de médiation et de socialisation comme facteurs de prévention et d'intégration sociale.

### Des mesures pour améliorer l'accueil et l'information dans les communes

*fenêtre internet multilingue*

Création avec et pour les communes impliquées, d'une fenêtre internet multilingue comportant des informations utiles et accessibles concernant la vie quotidienne dans la commune et la région. Mesure visant à soutenir les communes dans la mise en place d'un support de communication avec leurs habitants.

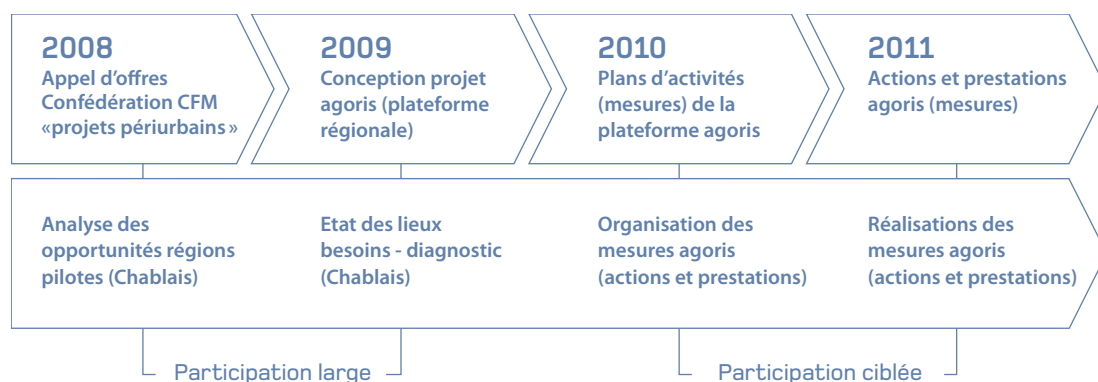
*version « Chablais » du jeu  
Helvetiq*

Création et diffusion d'une version « Chablais » du jeu Helvetiq conçue pour permettre aux habitants, aux nouveaux arrivants, aux jeunes citoyens et aux candidats à la naturalisation, de se familiariser avec les institutions et les caractéristiques de la région. Les questions relatives au Chablais sont réalisées avec la contribution des milieux intéressés. Mesure visant à impliquer les institutions locales et régionales, ainsi que les publics cibles, à la confection d'un outil ludique au service de l'éducation civique et citoyenne.

*séances d'accueil des  
nouveaux arrivants*

Elaboration et mise à disposition des communes intéressées, d'un service-conseil et d'un guide pour l'organisation des séances d'accueil des nouveaux arrivants. Mesure visant à modéliser les bonnes pratiques pour en faciliter la reproduction et la généralisation.

## Les étapes du projet agoris



### Contacts et renseignements

**Georges Mariétan,**  
Chablais Région OI DC ; président du Copil agoris  
079 219 23 67

**Viviane Dubath,**  
direction opérationnelle du projet agoris  
079 363 37 63

Voir aussi sur [www.chablais.ch/agoris](http://www.chablais.ch/agoris)



# Charte

## agoris pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais

### VISION

La cohabitation est un fait. L'harmonie est un art. agoris, c'est l'art du vivre ensemble dans le Chablais.

### MISSION

Le label agoris veut promouvoir une cohabitation harmonieuse entre les diverses populations qui composent le paysage humain du Chablais, dans un esprit d'accueil, d'intégration et de participation des habitants à la vie locale et régionale.

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide, et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »  
Françoise Dolto*

### PRINCIPES DIRECTEURS

Le label agoris distingue les activités et les actions qui favorisent l'accueil, l'intégration de la population et une cohabitation harmonieuse dans le Chablais.

Pour être labellisées « agoris », les activités et les actions doivent en principe :

- être à bas seuil d'accès, autrement dit aisément accessibles (langues des usagers, formalités et conditions d'accès réduites au strict minimum, etc.)
- permettre aux habitants de se rencontrer, de se connaître, de s'impliquer dans des projets d'utilité générale, de créer des liens autour d'intérêts communs, etc.
- renforcer l'autonomie des individus, leur implication et leur participation à la vie de la Cité
- renforcer l'équité et l'égalité des chances au sein de la population
- favoriser la participation à la vie locale et régionale

Pour être labellisées « agoris », les activités et les actions doivent produire des effets positifs sur la qualité de la cohabitation en cela qu'elles contribuent concrètement à :

- améliorer l'accès aux institutions locales et à leurs services
- créer des synergies entre personnes et organismes poursuivant des buts similaires en matière d'accueil, d'intégration et de cohabitation
- améliorer les rapports entre la population et les institutions locales
- améliorer la participation aux processus de décisions politiques et autres
- améliorer la convivialité au sein de la population

Les prestataires des activités et des actions labellisées bénéficient

- du droit de participer à toutes les activités proposées dans le cadre du label
- du droit d'utiliser dans leur communication le logo agoris
- des synergies, des expériences et des connaissances réalisées dans le cadre du label

*« L'expérience de chacun est le trésor de tous » Gérard de Nerval*

### ORGANISATION

Le label agoris est une prestation de Chablais Région OI DC qui valorise ainsi explicitement toutes les bonnes pratiques qui renforcent aux niveaux local et régional, le lien social ainsi que la vie associative et politique.



## Charte agoris

### Communes pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais

---

*Les communes qui adhèrent à la Charte agoris s'engagent à prendre des mesures, voire à soutenir les activités ou les événements d'intérêt général proposés par des privés, qui ont des effets positifs sur la qualité de la cohabitation dans le Chablais.*

Les mesures, les activités et les événements qui ont un effet positif et réel sur la qualité de la cohabitation doivent permettre aux habitants de se sentir pleinement intégrés dans leur cadre de vie, autrement dit, d'être reconnus en tant que parties prenantes et acteurs de la cité, quels que soient leur statut, leur âge, leurs origines sociales et culturelles ou leur nationalité.

Dans cette optique, les prestations des communes

- sont à bas seuil d'accès, autrement dit aisément accessibles (langue des usagers, formalités et conditions d'accès réduites au strict minimum, etc.)
- encouragent et facilitent les initiatives privées (individuelles et collectives) qui permettent aux habitants de se rencontrer, de se connaître, de s'impliquer dans des projets d'utilité générale, de créer des liens autour d'intérêts communs, etc.
- favorisent l'implication et la participation des administrés dans la vie de la cité

De plus, les communes qui adhèrent à la Charte « agoris » s'engagent à prendre les **mesures utiles et adéquates** pour soutenir et faciliter la réalisation d'activités et d'actions qui **permettent aux administrés**

- de faire connaissance, de se rencontrer
- de tisser des liens, de s'organiser, de s'entraider
- de se repérer, de s'orienter et de se mouvoir aisément dans leur quartier, leur village et sur la voie publique
- de se sentir en sécurité dans l'espace public
- de pouvoir s'informer, se documenter et s'adresser aux organismes compétents, pour toutes les questions pratiques et administratives utiles à leur intégration dans la vie locale
- de connaître l'éventail d'offres privées et publiques susceptibles de les intéresser
- d'imaginer et de réaliser des actions, des lieux et des solutions d'utilité publique, adaptées à leurs besoins et à leurs possibilités
- d'être informés et sensibilisés aux us et coutumes, ainsi qu'aux règles de vie et usages qui favorisent une cohabitation harmonieuse

Commune: .....Date : .....

Signature : .....

# Mesures concrètes pour une cohabitation harmonieuse dans la Commune

Les communes agoris peuvent améliorer la qualité de la cohabitation grâce à une politique active en matière d'accueil et d'intégration en réalisant des mesures concrètes.

Comme par exemple:

La désignation, au sein du Conseil municipal/communal (exécutif), d'un-e **responsable pour les questions liées à l'accueil, l'intégration et la cohabitation dans la commune.**

Une **fenêtre multilingue** spécifiquement dédiée **à l'intégration et au vivre ensemble sur le site internet officiel de la commune.**

Des **séances d'accueil et d'information conviviales et attractives** pour les nouveaux arrivants et citoyens.

Des **informations** concernant la vie de tous les jours dans la commune et des **stratégies de communication** avec la population, **adaptées** et **accessibles** aux groupes cibles.

Des **commissions consultatives**, des espaces d'expression et de participation adaptés, notamment pour les enfants, les jeunes et les étrangers.

Des **espaces d'agrément** adaptés à toutes les catégories d'âge (p. ex. parcs avec des bancs, tables, grills, eau, jeux: balançoires, fontaine, boules, ping-pong, damier géant, filet de basket, etc.).

Un **aménagement** des zones d'habitation et des centres **urbains propices aux piétons, à la mobilité douce** et adaptés à tous les usagers (enfants, poussettes, invalides, etc.).



Le soutien idéal (reconnaissance symbolique, valorisation – diffusion, conseils – coaching, autorisations, etc.) et/ou matériel (subvention, logistique, infrastructure, administration, contacts, etc.) aux prestations et aux activités labellisées agoris réalisées par des privés, notamment :

- > Les **lieux d'accueil, de rencontres et de loisirs à bas seuil d'accès** adaptés aux besoins des divers groupes de la population (enfants, parents, jeunes, aînés) (p.ex. «Villa YoYo», «Jardin Robinson», Atelier OuVert, etc.).
- > Les **manifestations locales en plein air et « tout public »** (fêtes de quartier, culturelles, sportives, ludiques etc.).
- > Des initiatives lancées par des habitants pour favoriser les liens entre habitants comme la **fête des voisins**, le **calendrier de l'Avent**, etc.
- > Les **initiatives citoyennes d'utilité publique et d'entraide** qui renforcent le lien social entre les habitants (p.ex. action « coup de balai », « 72 heures – jeunes bénévoles », « pédibus », etc.).
- > Les **activités de médiation** qui facilitent la communication et la collaboration entre les autorités et les administrés, entre les institutions publiques ordinaires et leurs usagers et entre organismes poursuivant des buts similaires (p. ex. travail social de proximité, interprétariat communautaire / médiateurs culturels, cours de langue et cultures, éducation citoyenne, etc.).
- > Les activités qui facilitent la **transition entre les cycles de vie, l'adaptation à une nouvelle situation et l'insertion dans un nouvel environnement** (p. ex. préparation à la venue d'un enfant, recherches d'apprentissage /d'emploi, préparation à la retraite, etc.).
- > ...

et bien d'autres encore...





OIDC – Place Centrale 3 – CP 1295 – 1870 Monthey 2 – Tél. 024 471 15 15 – Fax 024 471 15 17

